

REPUBLIQUE FRANCAISE

Toulouse, le 31/03/2021

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE TOULOUSE**

68, rue Raymond IV
B.P. 7007

31068 TOULOUSE CEDEX 7

Téléphone : 05.62.73.57.57

Télécopie : 05.62.73.57.40

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et 13h45 à 16h30

2100216-6

Monsieur le Maire
COMMUNE DE LARRA
Place Maurice Pontich
31330 LARRA

Dossier n° : 2100216-6

(à rappeler dans toutes correspondances)

FREE MOBILE c/ COMMUNE DE LARRA

Vos réf. : opposition à n°DP03159220W0041 du
16/11/2020

LETRE DU PRESIDENT DE LA 6EME CHAMBRE

Monsieur le Maire,

Par un courrier daté du 17 mars 2021 le président de la 6ème Chambre avait proposé, à votre demande, à la société Free Mobile de mettre en œuvre, sur la base de l'article L. 213-7 du code de justice administrative, une médiation en vue de trouver une issue définitive au litige qui vous oppose.

Par un courrier enregistré le 30 mars 2021, la société Free Mobile, représentée par Me Martin, a indiqué ne pas être favorable à la proposition de médiation.

Dans ces conditions, le juge administratif ne peut que conclure qu'aucun processus de médiation ne sera engagé dans le dossier référencé 2100216.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de la 6ème chambre

Pierre BENTOLIA



[Handwritten signature]